



---

# MAIRIE DE CAIX

---

Caix, le 17/11/2025

## Conseil municipale du jeudi 6 novembre 2025 à 18h00 Procès-verbal de séance

Le 6 novembre 2025 à 18h, le Conseil Municipal de CAIX, légalement convoqué s'est réuni en salle de conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAILLY, Maire.

### **Les membres présents en séance :**

Jean-Michel SAILLY, Antoine BEAUVOIS, Arthur PLANQUE, Christine LECUL-LOISEL, Florence GADIFFET, Olivier LUCAS, Karine RUSCART, Fabien COLLIER, Nicolas MALYJUREK

### **Le ou les membre(s) absent(s) ayant donné pouvoir :**

Aurélien ROMBY a donné pouvoir à Jean-Michel SAILLY,  
Jean-Claude SACLEUX a donné pouvoir à Fabien COLLIER,  
Pascale VIGNON-ROYEZ a donné pouvoir à Karine RUSCART ;

**Le ou les membres absent(s) :** Clémence ELOY, Nicolas MALYJUREK, Justine WIART

Secrétaire de Séance : Florence GADIFFET

### ORDRE DU JOUR :

- Validation du PV du 9 octobre 2025
- Stagiairisation de Macaigne Valentin – adjoint technique
- Validation de la deuxième tranche des travaux de l'Eglise – subventions
- Validation de l'aire de jeux pour enfants avec accès PMR – subventions
- Convention de participation au titre du traitement des eaux pluviales

### **Ouverture de la séance :**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h01, remercie les conseillers présents et propose la nomination d'un secrétaire de séance.

Madame GADIFFET FLORENCE se propose et est **accepté à l'unanimité**.

Monsieur le Maire demande à ce qu'une minute de silence soit observée en hommage à Monsieur Maurice Heuduin, décédé le 13 octobre. Il rappelle que Monsieur Heuduin était un ancien membre du conseil municipal

## **Validation du PV du 9 Octobre 2025 :**

### **VOTE : Résultats des votes**

- POUR : 7
- CONTRE : 1 (Pascale VIGNON-ROYER)
- ABSTENTIONS : 4 (Karine RUSCART, Jean-Claude SACLEUX, Fabien COLLIER, Florence GADIFFET)

## **STAGIAIRISATION DE VALENTIN MACAIGNE – AGENT TECHNIQUE**

Monsieur Macaigne a été recruté le 3 juin en mission temporaire au poste d'agent technique. Monsieur le Maire, propose à l'ensemble de Conseil Municipal, la stagiairisation de Monsieur Macaigne Valentin à compter du 1 décembre 2025 suite à la publication de l'offre n° V080251030000589001  
Mr POTEZ responsable des agents technique est sollicité pour donner son avis sur le travail de Mr Macaigne. Il informe qu'il n'a que de bons retours de la part des administrés et se dit satisfait du travail rendu.  
Mr collier dit que 6 mois d'exercice est un peu court pour une stagiairisation.

### **Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal**

#### **VOTE : Résultats des votes**

- POUR : 7
- CONTRE : 3 (Fabien collier, Jean-claude sacleux, Pascale Vignon-Royer)
- ABSTENTIONS : 2 Karine Ruscart, Arthure Planque)

## **VALIDATION DES TRAVAUX DE L'EGLISE**

Monsieur Antoine Beauvois, adjoint au maire, annonce l'accord de subvention pour les travaux de l'Eglise. La commune a obtenu 135 025€ de la DRAC (40%), 64 136.93 € du Conseil Régional (20%) et 33 706 € du Conseil Départemental (10%). Le total des subventions s'élève donc à 232 867, 93€ soit à hauteur de 70% pour les travaux au lieu de 80%.

Après examen de la situation financière de la commune, la commission travaux demande l'autorisation à l'ensemble des élus le début des travaux. Suite à l'accord du Conseil Départemental d'octroyer une subvention de 10% au lieu des 20% espérés.

Le reste à charge pour la commune à 104 194.84€

Monsieur le Maire demande aux élus l'autorisation d'engager les travaux malgré le manque de 10% de subventions de Conseil Départemental.

Monsieur Beauvois demande la suspension temporaire de la seconde tranche des travaux de l'Eglise pour éviter de mettre la commune en difficulté financière.

Monsieur Fabien COLLIER ne souhaite pas l'arrêt des travaux de l'église, mais souhaiterait plutôt mettre en pose les travaux.

Mme Karine RUSCART dit que le cout supplémentaire des travaux peut impacter d'autres projets essentiels au village.

Monsieur Beauvois propose de faire différents devis de réfection de toiture pour le remplacement des ardoises endommagées afin de protéger l'Eglise et propose un tour de table afin de recueillir les avis de chacun.

Monsieur le maire propose au Conseil Municipale l'abandon provisoire des travaux de l'Eglise pour la deuxième tranche et la réalisation de devis pour le remplacement des ardoises endommagées.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

#### **VOTE : Résultats des votes**

- POUR : 12
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

## **VALIDATION DE L'AIRE DE JEUX POUR ENFANTS AVEC ACCÈS PMR – SUBVENTIONS**

Monsieur Antoine Beauvois, adjoint au maire, annonce les accords de subventions pour les travaux de l'aire de jeux pour enfants avec accès PMR.

La commune a obtenu 11 998 € du Conseil Régional (25%) et 14 398 € du Conseil Départemental (30%). Le total des subventions s'élève donc à 26 396 € soit à hauteur de 55% Après examen de la situation financière de la commune, la commission travaux demande l'autorisation à l'ensemble des élus le début des travaux.

Le reste à charge pour la commune s'élève désormais à 21 598.25 € HT

Des demandes de financement a été fait auprès du PETR qui a répondu par la négative, ainsi qu'auprès d'ENERTRAG mais qui s'est déjà engagé dans le financement de la réfection de la route entre CAIX et BEAUFORT.

Monsieur le Maire demande aux élus l'autorisation d'engager les travaux malgré le manque de subventions.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

**VOTE** : Résultats des votes

- POUR :12
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Monsieur POTEZ se questionne quant à la tranquillité des habitants accolés au stade. Monsieur le maire dit qu'un projet de barrière végétale est prévue.

## **TERRE DE PICARDIE : CONVENTION DE PARTICIPATION DES COMMUNES AU TITRE DU TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES**

À la demande de la Communauté de Communes Terre de Picardie, Monsieur le Maire présente la convention de participation des communes au titre du traitement des eaux pluviales.

Lors du Conseil du 9 octobre, l'ensemble des élus ont votés contre par manque d'informations.

Monsieur le Maire, après avoir répondu aux différentes interrogations suite à son entretien avec la SIEP, propose de remettre au vote cette convention.

Après délibération, le Conseil Municipal

**VOTE** : Résultats des votes

- POUR : 12
- CONTRE : 0
- ABSENTION : 0

**La séance est levée à 18h43**